

**Termes de Références pour le recrutement  
d'un Consultant National Individuel  
chargé de la formation des jeunes, des femmes, des leaders traditionnels et  
des organisations de la société civile aux droits civiques et à la cohésion sociale**

015/TCD/07/2019/IC

Date : 20 juillet 2019

---

<b>Pays :</b>	Tchad
<b>Projet :</b>	PBF « Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad »
<b>Type de contrat :</b>	Contrat Individuel [les soumissions de bureau d'étude ne sont pas autorisées]
<b>Titre de poste :</b>	Consultant national, <b>Spécialiste en droit, cohésion sociale et consolidation de la paix</b> , pour conduire la formation et l'encadrement citoyen des jeunes/ femmes/ Leaders traditionnels et religieux et les organisations de la société civile, dans les zones de couverture du projet.
<b>Lieu d'affectation :</b>	N'Djaména, avec des déplacements sur les sites d'interventions de Moundou, Bol, Bagasola et Liwa.
<b>Durée :</b>	Quatre vingt dix (90) jours de travail effectifs sur une période de cinq(5) mois
<b>Date cible de début de la mission :</b>	16 septembre 2019.

---

Les Termes de Références (TDR) complets sont à télécharger sur le site <http://procurement-notice.undp.org/search.cfm>. Dans la case « country office », indiquer « CHAD »

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (technique et financière) de service par courriel en fichiers séparés via l'adresse [procurement.td@undp.org](mailto:procurement.td@undp.org) au plus tard le mardi 20 août 2019 à 12 heures précises, heure de N'Djaména, en indiquant la référence N°015/TCD/07/2019/IC. (Si cette référence n'est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée).

Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante : [faq.td@undp.org](mailto:faq.td@undp.org). L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question.

## 1. CONTEXTE

Le Tchad est confronté à de nombreux défis de développement et de cohésion sociale liés à une multitude de facteurs de risque de conflits. En 2016, le Tchad était classé 26<sup>ème</sup> sur l'indice mondial de terrorisme, à cause entre autres des effets immédiats et sous-jacents de l'extrémisme violent et de l'insécurité. Sa population, estimée à plus de 13 millions d'habitants croît à un rythme rapide (3,6% an), Elle est majoritairement rurale (80%) et relativement jeune (44,7% de la population a moins de 15 ans). Le niveau d'autonomisation des femmes est faible et l'accès aux services sociaux limité. En conséquence, les femmes et les jeunes sont souvent sujets aux sollicitations des groupes extrémistes qui les utilisent à cause de leur vulnérabilité.

L'exclusion des jeunes hommes et femmes des mécanismes de prise de décision et donc aussi de la prévention et de la résolution des conflits contribuent au renforcement des clivages et conflits communautaires dans les zones urbaines, péri-urbaines et rurales. La participation citoyenne des jeunes et des femmes aux mécanismes de prise de décisions nécessite une synergie d'actions à différents niveaux (individuel, communautaire et institutionnel).

C'est en tenant compte de ce contexte que les concepteurs du projet d'Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad ont retenu d'atteindre les résultats suivants :

- L'environnement légal favorable contribue à la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix ;
- Les bénéficiaires des actions du projet sont outillés pour être les agents catalyseurs de la culture de paix, la résolution pacifique des conflits intercommunautaires et la consolidation de la paix ;

Il faut noter que les causes profondes de la faible participation citoyenne des jeunes et des femmes, notamment dans les sphères socio-politiques et économiques se situent au niveau institutionnel, communautaire et individuel.

Ainsi, on peut relever :

- L'insuffisance et même souvent l'absence d'instances juridiques et judiciaires dans les localités, restreignent l'accès des populations à la justice.
- L'aide juridique ne fait l'objet d'aucune réglementation. L'assistance judiciaire est certes prévue dans le code de procédure pénale (CPP) et dans le Code pénal (CP) mais sans être formellement organisée. La fourniture de ces services est donc prise en charge par les ONGs locales et internationales mais leurs actions sont fonction de la disponibilité des ressources financières et sont limitées. En plus de cela, 20% seulement de la population a connaissance de l'existence de ces services. Ce qui réduit leur impact sur l'accès à la justice de la population. De plus, les différents acteurs ne coordonnent pas leurs efforts et utilisent des approches non harmonisées ; ce qui entraîne des déficits ou des duplications organisationnels.
- Au niveau communautaire, la participation citoyenne et la cohésion sociale sont minées par des conflits intercommunautaires tant en milieu urbain que rural. L'analphabétisme fait que les populations ne comprennent pas souvent le fonctionnement des institutions décentralisées (Mairie, Conseils Régionaux, etc.). En outre, les plans de développement régionaux et locaux ne prennent pas souvent en compte leurs aspirations et leurs besoins. Généralement, les jeunes et les femmes ne sont pas en mesure de défendre leurs droits ou encore ne s'impliquent pas pleinement dans la gestion de la chose publique ; d'où la faible représentation des jeunes et surtout des femmes dans les instances de prise de décisions (le taux des femmes au parlement n'est que de 12,8 %, le taux d'abstention aux élections de 2011 se situant à 30% pour les jeunes et 45% pour les femmes).
- Les organisations de la société civile, dont les capacités techniques, opérationnelles et structurelles sont limitées, ont beaucoup de difficultés à servir d'interface pertinentes entre les populations et les institutions publiques et à promouvoir efficacement la participation citoyenne à la vie publique. Une des raisons de ce manquement est l'absence de documents et modules de formation simples et accessibles à ces organisations dans leurs activités d'appui aux jeunes et aux femmes.

Ainsi pour renforcer les organisations de la société civile à promouvoir efficacement la participation citoyenne de la population, le PNUD recherche un **Consultant national Spécialiste en droit, cohésion sociale et de la consolidation de la paix** pour la conduite des formations sur la participation citoyenne au bénéfice des groupes cibles du « **projet d'Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad** ». Ces formations devront conduire à un changement dans le comportement citoyen, ainsi que de renforcer les capacités des jeunes à faire des choix raisonnés dans leur orientation politique et socio-culturelle.

## 2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

L'objectif principal de cette consultation est la formation des jeunes ; des Femmes, des leaders traditionnels et religieux et des organisations de la société civile à la participation citoyenne, devant conduire à un changement dans le comportement citoyen, ainsi que de renforcer les capacités des jeunes à faire des choix raisonnés dans leur orientation politique et socio-culturelle. Ceci dans le but de renforcer la participation citoyenne à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix.

## De manière spécifique,

La consultance vise à :

- Assurer la formation à la justice transitionnelle, la citoyenneté, la cohésion sociale et à la consolidation de la paix en vue du renforcement de la participation citoyenne, la cohabitation pacifique et la gestion foncière apaisée ;
- Assurer la formation à l'accès à la connaissance des lois, règlements et conventions dans le but de favoriser la participation des jeunes et des femmes aux mécanismes de prise de décision ;
- Assurer la formation sur les processus et procédures de participation au fonctionnement des organes décentralisés (Mairie, conseil régional, etc.) ;
- Assurer la formation sur la justice transitionnelle et le rôle des institutions coutumières ;
- Assurer la formation sur les droits humains et l'éducation à la promotion du rôle des femmes par les instances coutumières ;
- Organiser une conférence-débats à N'Djaména avec les jeunes dans un espace public autour des questions de la citoyenneté, du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

## 3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette consultation sont les suivants :

- les bénéficiaires sont formés sur la justice transitionnelle, la citoyenneté, la cohésion sociale et la consolidation de la paix en vue du renforcement de leur participation citoyenne efficace, de la cohabitation pacifique et d'une gestion foncière apaisée ;
- le niveau de connaissances des bénéficiaires des lois, des règlements et des conventions visant à favoriser la participation des jeunes et des femmes aux instances de prise de décisions est amélioré ;
- les bénéficiaires maîtrisent les processus et procédures de participation au fonctionnement des organes décentralisés (Mairie, Conseil Régional, etc.) ;
- les bénéficiaires, jeunes et femmes, sont formés à la justice transitionnelle et au rôle des institutions coutumières ;
- la connaissance par les bénéficiaires des droits humains et l'éducation à la promotion du rôle des femmes par les instances coutumières est renforcée ;
- une conférence-débats est organisée à N'Djaména avec les jeunes dans un espace public sur les questions de la citoyenneté, du vivre ensemble et de la cohésion sociale
- Un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issues des différentes sessions de formations est proposé.

## 4. METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet et en étroite collaboration avec l'équipe de mise en œuvre du projet, les formations se dérouleront à N'Djaména, Moundou, Bol, Bagasola et Liwa en fonction d'un chronogramme établi et validé d'accord parties.

Le consultant devra assurer les prestations de formation, de grande qualité, en suivant le schéma général suivant :

- Planification par l'appartenance des apprenants à l'un, l'autre ou plus d'un des groupes cibles (jeunes, femmes, autorités traditionnelles), leurs qualifications à participer efficacement aux formations, établissement des objectifs des cours ;

- Préparation des cours : choix des méthodes de formation (contextualisées par rapport aux bénéficiaires, problématiques actuelles de paix et de cohésion sociale), préparation des plans des cours et du matériel de formation, sélection des lieux de formation ;
- Test évaluatif préparatoire : test du programme et du matériel et, le cas échéant, modifications et adaptations éventuelles ;
- Réalisation : organisation matérielle de la formation : sélection des lieux de formation, matériel et support didactique, ouverture des sessions, traductions, modération, etc.
- Organiser et animer douze(12) ateliers de formation dont quatre(4) par site de formation à N'Djaména, Moundou et Bol.

## 5. LIVRABLES ATTENDUS

Le Consultant devra, dans le cadre de la présente mission, produire les livrables suivants et les soumettre à la revue et validation de la Coordination du projet :

1. 1 (un) rapport initial comprenant le plan de travail de l'offre technique du consultant (méthodologie et chronogramme) intégrant les orientations et amendements apportés par la Coordination du projet dans le cadre de la réunion de cadrage. Ce rapport est dû, après 5 jours de travail effectif, après la date de démarrage de la mission, par le consultant
2. 5 (cinq) rapports mensuels. Un rapport mensuel comprenant les activités réalisées, les supports de formation produits et les rapports de tenue des ateliers réalisés au cours du mois rapporté avec l'intégration, le cas échéant des observations faites par la Coordination du Projet et les autres parties prenantes, de même que les recommandations du Consultant sur la façon de réaliser de la manière la plus efficace les activités restantes. Chacun des rapports mensuels est dû, au plus tard 5 jours après la fin du mois de consultance presté.
3. Un rapport final de mission faisant la synthèse de l'ensemble des rapports de formation des centres des jeunes et des plate-formes des femmes ainsi que les recommandations garantissant la consolidation et la capitalisation des acquis des formations par les apprenants.

## 6. COMPETENCES ET QUALIFICATIONS

### 6.1 Compétences

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et avoir un esprit d'initiative élevé ;
- Disposer d'un bon sens d'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain ;
- Démontrer sa capacité à développer de solides relations et à interagir avec les partenaires, à communiquer de manière claire et convaincante ainsi qu'à fournir des résultats de qualité et à temps suivi de recommandations pratiques.
-

## 6.2 Qualifications

### Education

Le consultant doit être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 4 en sciences juridiques, sciences politiques, sciences sociales, développement international ou tout autre domaine équivalent.

### Expériences

- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le renforcement des capacités de la société civile, ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir réalisé au moins trois missions concluantes dans le domaine de l'étude : formation à la cohésion sociale et à la paix des jeunes, femmes et leaders traditionnels ;
- Avoir une expérience dans la formation à la citoyenneté, surtout en milieu jeunes, femmes et autorités traditionnelles ;
- Avoir des expériences avérées dans la mise en œuvre d'un ou plusieurs projets d'appui à la société civile ou à la gouvernance sur une période cumulée de 5 ans ;
- Avoir au moins une (1) année d'expérience pertinente en appui institutionnel multi-acteurs ;
- Disposer d'une expérience concluante dans le domaine de la justice transitionnelle
- Avoir une bonne connaissance du milieu des chefferies traditionnelles du Tchad;
- Disposer d'une bonne connaissance des textes législatifs et réglementaires tchadiens ;
- Expérience professionnelle dans des secteurs similaires, proches ou complémentaires : élections, notamment les aspects liés aux listes électorales, la gouvernance, la décentralisation ou la paix et la sécurité.

### Aptitudes en informatique

Avoir une bonne connaissance de l'informatique : Windows, Excel, Word, PowerPoint, Outlook, etc.

### Aptitudes en langues

Maîtriser la langue française écrit et oral – Connaissance de l'anglais est un atout

## 7. LES DOCUMENTS À INCLURE LORS DE LA PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS.

Les personnes intéressées devront envoyer un dossier de soumission comprenant les pièces suivantes :

1. Une proposition technique justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée ainsi que d'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux différentes tranches des paiements ;
2. Curriculum Vitae et copies des diplômes, établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de l'étude ou ceux similaires ainsi qu'un minimum de trois (3) références (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation)

3. Une proposition financière.

Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc.)

**8. EVALUATION**

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des offres techniques et l'évaluation des offres financières. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

**7.1. Les propositions techniques**

Les propositions techniques sont évaluées sur des critères suivants en rapport avec les termes de référence. Pour information, la proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

**7.2. Les propositions financières**

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) ayant obtenu le plus élevé et qui accepte les conditions générales du PNUD sera retenu pour le contrat.

*Exemple de présentation de l'offre financière :*

Désignation	Taux	Nombre/Quantité	Montants
Coûts de voyages			
Honoraires			
Frais de communication			
Autre frais s'il y'a, à préciser			

Dans le cadre de la réalisation des missions attendues aux termes des présents TDR, les seules facilités que le PNUD pourra accorder aux consultants est l'usage de ses locaux. Tous les autres frais, y compris ceux de transport en ville et, le cas échéant sur le terrain, seront à la charge du consultant et devront faire partie de ses coûts.

*Les offres incomplètes seront rejetées.*

## Critères d'évaluation

Critères	Points
<b>Formation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diplôme de Master (BAC + 4) en sciences juridiques, sciences politiques, sciences sociales, développement international ou discipline assimilée</li> </ul>	15
<b>Qualifications et expériences</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle pertinente dans le renforcement des capacités de la société civile, ou tout autre domaine similaire. 07 points</li> <li>• Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la formation en justice transitionnelle, la citoyenneté et la cohésion sociale en milieu jeunes, femmes et autorités traditionnelles : 05 points.</li> <li>• Avoir au moins une (1) expérience concluante en appui institutionnel multi-acteurs : 03 points</li> <li>• Avoir réalisé au minimum trois missions concluantes dans le domaine de l'étude : formation à la justice transitionnelle et au renforcement des capacités des jeunes et des femmes en relation avec les autorités traditionnelles dans le contexte du renforcement de la gouvernance locale à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale : 10 points ;</li> <li>• Bonne connaissance du milieu des chefferies traditionnelles du Tchad en relation avec les problématiques de gouvernance locale, la participation des femmes et des jeunes et la cohésion sociale : 10 points</li> <li>• Familiarité avec les textes législatifs et réglementaires tchadiens. : 05.</li> <li>• Bonne connaissance des processus électoraux au Tchad en relation avec les questions de gouvernance locale et de paix : 03;</li> <li>• Bonne connaissances du Français écrit et oral : 05</li> <li>• Utilisation de rendement professionnel courant des logiciels de bureautique : Windows, Word, Excel, PowerPoint, Outlook, : 02 points</li> </ul>	50
<b>Compréhension de la mission et méthodologie proposée</b>	
Méthodologie cohérente démontrant une bonne compréhension de la mission, le contexte de sa mise en œuvre y compris la prise en compte de toutes les parties prenantes, une description claire des résultats ainsi que les différentes étapes de sa mise en œuvre : planification, préparation des cours, test d'évaluation, réalisation et évaluation par les bénéficiaires : 25	35
Chronogramme détaillé et pertinent : 10	
<b>Total</b>	<b>100</b>

